

Le baccalauréat professionnel

Session 2001

Depuis la création de ce diplôme en 1985, ce sont au total plus de 800 000 diplômes de bacheliers professionnels qui ont été délivrés en France métropolitaine et dans les DOM.

Les séries professionnelles représentent aujourd'hui près d'un bachelier sur cinq. Avec 119 424 présentés et 92 499 admis, le baccalauréat professionnel atteint 77,5 % de réussite en 2001.

Ce taux est en baisse de 1,6 point par rapport à celui, très élevé, de la session précédente (79,1 %).

Par rapport aux bacheliers généraux, les bacheliers professionnels sont un peu plus âgés et plus souvent issus de milieu ouvrier. La moyenne des notes des candidats est assez élevée, supérieure à 13 sur 20, à l'épreuve professionnelle et en éducation artistique, tandis qu'à l'épreuve de français et histoire-géographie, la moyenne est, comme pour les épreuves de français écrit et d'histoire-géographie des séries générales, comprise entre 9,5 et 10 sur 20.

Il existe aujourd'hui trois types de baccalauréats : le baccalauréat général, qui sanctionne une formation générale à dominante scientifique, économique et sociale ou littéraire, le baccalauréat technologique, créé en 1968, qui associe une formation générale à une formation couvrant un champ technologique d'ensemble, et le baccalauréat professionnel, qui sanctionne une formation plus concrète débouchant sur un métier. La création de ce baccalauréat en 1985 a répondu à un besoin croissant, exprimé par les entreprises, d'emplois qualifiés à ce niveau en même temps qu'il constituait une filière de poursuite d'études positive pour les jeunes titulaires d'un brevet d'études profession-

nelles ou d'un certificat d'aptitude professionnelle. C'est en 1987 que les premiers baccalauréats professionnels ont été décernés.

La finalité principale de ce diplôme est l'entrée dans la vie active, même si, comme tout baccalauréat, il donne le droit de poursuivre des études supérieures. En pratique, alors que la quasi-totalité des bacheliers généraux et près de 80 % des bacheliers technologiques poursuivent des études supérieures, ce n'est le cas que de 17 % des bacheliers professionnels, dont 10 % en STS et 6 % à l'université hors IUT ; ce résultat ne tient cependant pas compte des inscriptions en STS dans le cadre de l'apprentissage, ni des bacheliers professionnels étudiant sous contrat de qualification.

GRAPHIQUE 1 – Proportion des bacheliers professionnels dans l'ensemble des bacheliers (en %)

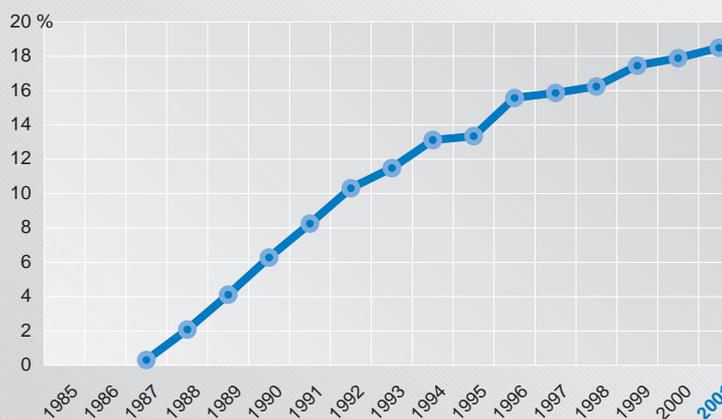


TABLEAU I – Résultats du baccalauréat professionnel par sexe
France métropolitaine + DOM

Session	Présentés				Admis				% d'admis sur présentés		
	Total	Garçons	Filles	% filles	Total	Garçons	Filles	% filles	Total	Garçons	Filles
1987 (1)	1 157				880				76,1		
1988	9 906	6 205	3 701	37,4	7 555	4 703	2 852	37,7	76,3	75,8	77,1
1989	19 922	11 469	8 453	42,4	14 604	8 457	6 047	41,4	73,3	73,7	71,5
1990	33 095	17 979	15 116	45,7	24 602	13 224	11 378	46,2	74,3	73,6	75,3
1991	47 544	25 333	22 211	46,7	35 132	18 608	16 524	47,0	74,2	73,5	74,4
1992	60 664	31 661	29 003	47,8	46 112	23 156	22 956	49,8	76,0	73,1	79,2
1993 (2)	73 173	39 141	34 032	46,5	52 537	27 025	25 512	48,6	71,8	69,0	75,0
1994	82 946	44 603	38 343	46,2	61 465	32 456	28 919	47,1	74,1	72,8	75,4
1995	90 717	49 101	41 616	45,9	65 936	34 575	31 361	47,6	72,7	70,4	75,4
1996	95 660	52 395	43 265	45,2	74 514	39 205	35 309	47,4	77,9	74,8	81,6
1997	96 966	54 122	42 844	44,2	76 726	41 110	35 616	46,4	79,1	76,0	83,1
1998	106 397	61 571	44 826	42,1	81 573	45 823	35 750	43,8	76,7	74,4	79,8
1999	113 630	65 910	47 720	42,0	88 296	50 464	37 832	42,8	77,7	76,5	79,3
2000	117 019	67 257	49 762	42,5	92 617	52 577	40 040	43,2	79,1	78,2	80,5
2001	119 424	68 788	50 636	42,4	92 499	52 755	39 744	43,0	77,5	76,7	78,5

(1) Les résultats par sexe pour la session 1987 ne sont pas disponibles.

(2) Pour 1993, les résultats par sexe sont estimés (car non disponibles pour certaines académies).

77,5 % DE RÉUSSITE À LA SESSION 2001

Aujourd'hui, les bacheliers généraux représentent à peine plus de la moitié de l'ensemble : à la session 2001, sur 1 000 bacheliers, il y a 519 bacheliers généraux, 296 technologiques (dont 157 en série STT) et 195 professionnels. La proportion des bacheliers professionnels dans l'ensemble des bacheliers a régulièrement progressé : elle a commencé à dépasser 10 % à partir de la session 1992 (*graphique 1 p.1*).

À la session 2001, avec 2 405 candidats de plus mais un taux de réussite en baisse de 1,6 point, le nombre de lauréats est, pour la première fois, légèrement inférieur à celui de la session précédente (*tableau I*). Le taux de réussite en 2001 est de 77,5 % ; il atteint 78,1 % dans le domaine des services et 76,7 % dans le domaine de la production.

LES FILLES SONT NOMBREUSES DANS LE DOMAINE DES SERVICES

À la session 2001, le baccalauréat professionnel comporte 70 spécialités et options : 56 dans le domaine de la production (dont 10 spécialités agricoles) et 14 dans le domaine des services (*encadré « Spécialités et options » p.5*). En fait, deux tiers des effectifs sont concentrés dans une dizaine de spécialités (*tableau II*). Les plus importantes en nombre sont, dans le domaine des services, Secrétariat, Comptabilité, Commerce et, dans le domaine de la pro-

duction, Équipements et installations électriques et Maintenance des systèmes mécaniques automatisés.

Globalement, les filles sont moins nombreuses que les garçons parmi les bacheliers professionnels, mais leur part varie beaucoup selon les spécialités : elle est beaucoup plus élevée dans les services (70,3 %) que dans la production (10,2 %). Les filles sont très rarement présentes en Travaux publics ou dans les spécialités de maintenance automobile, alors qu'elles sont très nettement majoritaires en Secrétariat, Services (accueil – assistance – conseil), Productique matériaux souples (textile – cuir – habillement), Artisanat et métiers d'art, option tapissier d'ameublement et option vêtement et ac-

cessoires de mode (*tableau III p.3*). Sur l'ensemble du baccalauréat professionnel, le taux de réussite des filles dépasse celui des garçons de 1,8 point seulement (2,1 points dans le domaine des services), tandis que dans le domaine de la production, ce sont les garçons qui réussissent un peu mieux (76,7 % contre 76,3 %).

LES BACHELIERS PROFESSIONNELS SONT UN PLUS ÂGÉS ET PLUS SOUVENT DE MILIEU OUVRIER

En raison de la durée de leur formation, les bacheliers professionnels sont plus âgés que les bacheliers technologiques et que les bacheliers généraux (*graphique 2 p.4*).

TABLEAU II – Nombre d'admis au baccalauréat professionnel par secteur et pour les principales spécialités
Session 2001
France métropolitaine + DOM

Secteur et principales spécialités	Admis
Production	42 034
dont :	
Équipements et installations électriques	6 482
Maintenance des systèmes mécaniques automatiques, option A : systèmes mécaniques automatisés	6 060
Conduite et gestion de l'exploitation agricole, productions animales	2 830
Maintenance automobile, option voitures particulières	2 661
Productique mécanique, option usinage	2 416
Travaux paysagers	1 806
Services	50 465
dont :	
Secrétariat	13 270
Commerce	10 132
Comptabilité	12 771
Restauration	3 455
Services (accueil-assistance-conseil)	3 454
Vente-représentation	2 548
Ensemble du baccalauréat professionnel	92 499

TABLEAU III – Résultats du baccalauréat professionnel par sexe et spécialité
Séssion 2001 – France métropolitaine + DOM

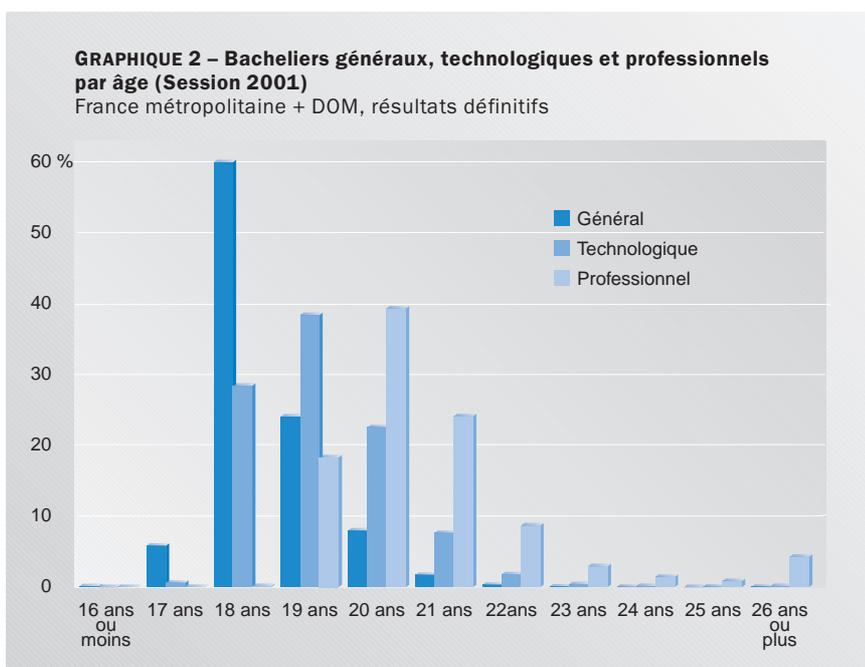
Spécialités et options	Admis			% admis sur présentés		
	Total	dont filles	% filles	Total	Garçons	Filles
Production :						
Spécialités non agricoles						
Aéronautique, option mécanicien, systèmes-avionique	92	6	6,5	95,8	95,6	100,0
Aéronautique, option mécanicien, systèmes-cellule	245	2	0,8	94,2	94,9	50,0
Aménagement et finition	178	25	14,0	69,3	69,5	67,6
Artisanat et métiers d'art, option arts de la pierre	24	6	25,0	85,7	81,8	100,0
Artisanat et métiers d'art, option ébéniste	358	34	9,5	79,4	78,6	87,2
Artisanat et métiers d'art, option horlogerie	62	17	27,4	76,5	81,8	65,4
Artisanat et métiers d'art, option tapissier d'ameublement	182	169	92,9	82,7	68,4	84,1
Artisanat et métiers d'art, option vêtement et accessoires de mode	722	706	97,8	78,1	76,2	78,1
Bâtiment : étude de prix, organisation et gestion de travaux	816	86	10,5	69,4	70,7	59,7
Bâtiment : métal, aluminium, verre et matériaux de synthèse	247	4	1,6	66,9	67,1	57,1
Bâtiment gros œuvre	288	4	1,4	65,2	65,0	80,0
Bio-industries de transformation	582	364	62,5	71,5	75,2	69,5
Bois, construction et aménagement du bâtiment	939	13	1,4	76,6	76,9	59,1
Carrosserie, option construction	62	1	1,6	84,9	84,7	100,0
Carrosserie, option réparation	519	2	0,4	71,8	71,7	100,0
Cultures marines	68	8	11,8	73,9	75,0	66,7
Énergétique, option gestion et maintenance systèmes énergétiques et climatiques	668	4	0,6	73,6	73,6	80,0
Énergétique, option installation, mise en œuvre systèmes énergétiques et climatiques	877	2	0,2	74,8	75,0	33,3
Équipements et installations électriques	6 482	88	1,4	74,3	74,4	71,0
Étude et définition de produits industriels	788	40	5,1	70,9	71,2	66,7
Industries chimiques et de procédés	379	41	10,8	83,7	84,3	78,8
Maintenance automobile, option bateaux de plaisance	132	1	0,8	66,0	66,5	33,3
Maintenance automobile, option motocycles	260	2	0,8	87,8	87,8	100,0
Maintenance automobile, option véhicules industriels	440	0	0,0	75,7	75,7	
Maintenance automobile, option voitures particulières	2 661	11	0,4	78,1	78,1	64,7
Maintenance de l'audiovisuel électronique	689	16	2,3	66,9	66,9	66,7
Maintenance des appareils et équipements ménagers et de collectivité	786	15	1,9	71,1	70,9	83,3
Maintenance des systèmes mécaniques automatiques, option fabrication pâtes, papiers, cartons	41	1	2,4	78,8	78,4	100,0
Maintenance des systèmes mécaniques automatiques, option systèmes ferroviaires	147	6	4,1	99,3	99,3	100,0
Maintenance des systèmes mécaniques automatiques, option systèmes mécaniques automatisés	6 060	98	1,6	80,6	80,6	85,2
Maintenance et exploitation des matériels agricoles de travaux publics, parcs et jardins	588	0	0,0	69,8	70,0	
Maintenance réseaux bureautique-télématique	940	49	5,2	72,9	73,0	71,0
Métiers de l'alimentation	294	64	21,8	73,9	74,4	71,9
Mise en œuvre des matériaux, option industries textiles	29	8	27,6	80,6	87,5	66,7
Mise en œuvre des matériaux, option matériaux céramiques	10	7	70,0	76,9	75,0	77,8
Mise en œuvre des matériaux, option matériaux métalliques moulés	48	1	2,1	78,7	78,3	100,0
Outils et mise en forme de matériaux, option outils métalliques	558	12	2,2	80,5	80,4	85,7
Outils et mise en forme de matériaux, option outils non métalliques	57	6	10,5	85,1	85,0	85,7
Pilotage de systèmes de production automatisés	946	56	5,9	89,8	89,7	91,8
Plasturgie	543	35	6,4	79,9	80,0	77,8
Productique bois	278	3	1,1	81,0	81,1	75,0
Productique matériaux souples (textile, cuir, habillement)	541	532	98,3	80,1	90,0	80,0
Productique mécanique, option décolletage	33	1	3,0	67,3	66,7	100,0
Productique mécanique, option usinage	2 416	59	2,4	76,7	76,6	81,9
Réalisation d'ouvrages chaudronnés et de structures métalliques	1 035	5	0,5	69,5	69,5	71,4
Travaux publics	313	12	3,8	82,2	82,5	75,0
Total non agricole	34 423	2 622	7,6	76,2	76,3	76,1
Spécialités agricoles						
Agroéquipement	304	1	0,3	77,7	77,9	50,0
Conduite et gestion de l'exploitation agricole, production du cheval	383	260	67,9	80,0	74,1	83,1
Conduite et gestion de l'exploitation agricole, production vigne et vin	532	72	13,5	80,6	81,4	75,8
Conduite et gestion de l'exploitation agricole, productions animales	2 830	539	19,0	83,8	84,6	80,6
Conduite et gestion de l'exploitation agricole, productions végétales	633	32	5,1	82,1	83,6	61,5
Productions horticoles, option pépinières	192	42	21,9	73,6	73,9	72,4
Productions horticoles, option productions florales et légumières	742	436	58,8	77,8	73,9	80,7
Productions horticoles, option productions fruitières	45	4	8,9	90,0	91,1	80,0
Technicien conseil vente en animalerie	144	76	52,8	50,7	50,4	51,0
Travaux paysagers	1 806	188	10,4	73,6	74,1	69,6
Total agricole	7 611	1 650	21,7	78,6	79,2	76,6
Total production (dont agricole)	42 034	4 272	10,2	76,7	76,7	76,3
Services						
Artisanat et métiers d'art, option communication graphique	483	259	53,6	76,7	76,2	77,1
Artisanat et métiers d'art, option photographie	165	118	71,5	79,3	75,8	80,8
Commerce	10 132	6 604	65,2	74,4	73,1	75,1
Comptabilité	12 771	8 743	68,5	79,9	75,8	82,0
Exploitation des transports	831	315	37,9	71,2	75,9	64,7
Hygiène et environnement	464	314	67,7	63,2	69,8	60,5
Industries graphiques (impression)	305	37	12,1	83,3	82,7	88,1
Industries graphiques (préparation de la forme imprimante)	409	213	52,1	82,0	81,0	82,9
Logistique	985	259	26,3	72,8	75,7	65,7
Métiers de la sécurité : police nationale	1 193	231	19,4	89,3	89,2	89,9
Restauration	3 455	1 286	37,2	76,0	76,1	75,8
Secrétariat	13 270	12 923	97,4	78,9	72,6	79,1
Services (accueil-assistance-conseil)	3 454	3 057	88,5	81,1	75,2	82,0
Vente-représentation	2 548	1 113	43,7	82,7	83,9	81,2
Total services	50 465	35 472	70,3	78,1	76,7	78,8
Ensemble du baccalauréat professionnel	92 499	39 744	43,0	77,5	76,7	78,5
Rappel session 2000	92 617	40 040	43,2	79,1	78,2	80,5
Rappel session 1999	88 296	37 832	42,8	77,7	76,6	79,3

Pour les nombres de présentés, voir la Note d'information 02.22, tableau II, page 3.

TABLEAU IV – Bacheliers généraux, technologiques et professionnels par âge Session 2001 France métropolitaine + DOM				
Âge	Général	Technologique	Professionnel	Total
16 ans ou moins	289	7	2	298
17 ans	15 070	890	2	15 962
18 ans	155 043	42 036	119	197 198
19 ans	62 233	56 785	16 901	135 919
20 ans	20 618	33 322	36 357	90 297
21 ans	4 375	11 277	22 286	37 938
22ans	790	2 621	8 044	11 455
23 ans	191	561	2 709	3 461
24 ans	69	189	1 325	1 583
25 ans	21	68	788	877
26 ans	22	30	610	662
27 ans	10	13	431	454
28 ans	4	18	330	352
29 ans	6	16	263	285
30-34 ans	19	48	864	931
35-39 ans	12	34	725	771
40-44 ans	3	17	469	489
45-49 ans	6	9	213	228
50 ans ou plus	4	3	61	68
Total	258 785	147 944	92 499	499 228

Un peu plus de 5 % d'entre eux sont âgés de 25 ans ou plus dans l'année de l'examen. Pour les âges les plus jeunes, seulement 18 % d'entre eux ont moins de 20 ans, alors que cette proportion est de 67 % pour les séries technologiques et 90 % pour les séries générales. L'âge le plus fréquent est 18 ans pour un bachelier général, 19 ans pour un bachelier technologique et 20 ans pour un bachelier professionnel. D'autre part, avec une forte proportion d'enfants d'employés ou d'ouvriers et une faible proportion d'enfants de cadres, la structure sociale des bacheliers professionnels est assez différente de celle des bacheliers généraux (tableau V).

DE BONNES NOTES À L'ÉPREUVE PROFESSIONNELLE ET EN ÉDUCATION ARTISTIQUE



En plus de l'épreuve de technologie et de l'épreuve professionnelle, trois épreuves sont passées par une grande partie des candidats : Français et histoire-géographie, Épreuve scientifique et technique, Éducation artistique (tableau VI p.5). En règle générale, les notes obtenues aux épreuves professionnelles sont nettement supérieures à la moyenne. Dans le secteur de la production, le résultat moyen obtenu à l'évaluation de Mathématiques et sciences physiques est compensé par le bon résultat obtenu à l'évaluation de Travaux pratiques de sciences physiques. Les notes moyennes obtenues en Français et histoire-géographie sont proches de celles obtenues par les candidats des séries générales en Français écrit et en Histoire-géographie, comprises entre 9,5 et 10 sur 20.

TABLEAU V – Bacheliers par série et catégorie socioprofessionnelle Session 2001 France métropolitaine + DOM												
	Général		Technologique		Professionnel ensemble		Professionnel production		Professionnel services		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Agriculteurs	7 009	2,7	5 200	3,5	4 894	5,3	3 686	8,8	1 208	2,4	17 103	3,4
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	23 695	9,2	14 081	9,5	8 705	9,4	3 799	9,0	4 906	9,7	46 481	9,3
Cadres, professions intellectuelles supérieures	90 697	35,0	21 684	14,7	7 688	8,3	3 392	8,1	4 296	8,5	120 069	24,1
Professions intermédiaires	49 561	19,2	26 277	17,8	11 480	12,4	5 737	13,6	5 743	11,4	87 318	17,5
Employés	34 252	13,2	25 730	17,4	14 759	16,0	7 283	17,3	8 895	17,6	74 741	15,0
Ouvriers	34 261	13,2	37 055	25,0	26 307	28,4	11 284	26,8	13 604	27,0	97 623	19,6
Retraités	5 341	2,1	4 588	3,1	3 698	4,0	1 518	3,6	2 180	4,3	13 627	2,7
Autres inactifs	8 945	3,5	9 144	6,2	6 251	6,8	2 161	5,1	4 090	8,1	24 340	4,9
Non déclaré	5 024	1,9	4 185	2,8	8 717	9,4	3 174	7,6	5 543	11,0	17 926	3,6
Ensemble	258 785	100,0	147 944	100,0	92 499	100,0	42 034	100,0	50 465	100,0	499 228	100,0

Il en est de même pour l'épreuve scientifique et technique. L'éducation physique et sportive, comme dans les séries générales et technologiques, est évaluée par un contrôle en cours de formation, et plus de 9 élèves sur 10 obtiennent la moyenne.

**Naghmeh Robin, DPD C2 et
Bruno Vellozzi, DESCO A6**

POUR EN SAVOIR PLUS

« Les bacheliers et leur accès immédiat dans le supérieur », *L'état de l'École* n° 11 (pages 54-55), MEN-DPD, octobre 2001.

« Résultats définitifs du baccalauréat professionnel en 2001 », *Tableaux statistiques* 6834, MEN-DPD, mars 2002.

« Le contrôle en cours de formation au baccalauréat professionnel », *Note d'Information* 02.14, MEN-DPD, avril 2002.

« Le baccalauréat, session 2001, résultats définitifs », *Note d'Information* 02.22, MEN-DPD, avril 2002.

« Les notes des candidats au baccalauréat général, session 2001 », *Les Dossiers*, MEN-DPD, à paraître.

TABLEAU VI – Répartition cumulée (en %) des candidats au baccalauréat professionnel selon leurs notes en Français et histoire géographie, Épreuve professionnelle, Épreuve scientifique et technique, Éducation artistique, Éducation physique et sportive Session 2001

France métropolitaine + DOM

Note sur 20	Français et histoire-géographie (1700)	Épreuve scient. et technique (0940)	Épreuve professionnelle (1048)	Éducation artistique (1047)	Éducation phys. et sportive (1068)
0	0,0	0,1	0,3	0,2	0,3
1	0,1	0,3	0,5	0,2	0,4
2	0,2	0,8	0,6	0,3	0,4
3	0,7	1,7	0,8	0,6	0,6
4	2,2	3,2	1,0	0,8	0,8
5	5,3	6,3	1,3	1,2	1,2
6	11,1	11,8	1,8	1,8	1,7
7	19,9	20,5	2,6	2,9	2,5
8	31,8	32,3	3,9	4,6	4,0
9	46,0	46,4	6,0	7,5	6,5
10	61,2	60,7	10,2	13,4	12,3
11	74,9	73,5	17,4	22,6	22,1
12	85,5	83,4	28,4	36,0	36,7
13	92,5	90,3	43,6	53,1	54,1
14	96,7	95,0	61,3	70,4	71,1
15	98,7	97,6	78,0	84,1	84,5
16	99,6	99,0	90,1	92,8	93,2
17	99,9	99,7	96,7	97,4	97,8
18	100,0	99,9	99,4	99,3	99,5
19	100,0	100,0	100,0	99,9	100,0
20	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
0-4	2,2	3,2	1,0	0,8	0,8
5-9	43,7	43,1	5,0	6,7	5,7
10-14	50,8	48,6	55,3	62,8	64,6
15-20	3,3	5,0	38,7	29,6	28,9
Effectif	103 147	101 970	99 075	90 967	62 296
% effectif total	86,4	85,4	83,0	76,2	52,2
Moyenne	9,73	9,77	13,56	13,11	13,10
Écart type	2,62	2,86	2,65	2,60	2,54

Ce tableau présente la répartition cumulée des effectifs par note, avec l'effectif total, la moyenne des notes et l'écart type (mesure de la dispersion des notes). Par exemple, en éducation artistique, 36 % des candidats ont une note inférieure ou égale à 12 sur 20. L'effectif est le nombre total de candidats présentés à l'examen et notés dans la matière (c'est pourquoi on n'a pas le même nombre de candidats dans chaque matière. La ligne « % effectif total » en précise la proportion par rapport à l'ensemble des candidats au baccalauréat professionnel. Le code matière OCEAN utilisé a été indiqué à la suite de l'intitulé de l'épreuve. Lorsqu'une épreuve comporte des sous-épreuves, chacune étant notée au demi-point près, la note de l'épreuve n'est en général pas un nombre entier. Dans ce tableau, les notes ont été arrondies au point entier le plus proche.

Spécialités et options

En juin 1987, la première promotion d'élèves se présentait au baccalauréat professionnel dans cinq spécialités : Maintenance des systèmes mécaniques automatisés, Maintenance de l'audiovisuel électronique, Vente – représentation, Construction et réparation en carrosserie, Maintenance réseaux – bureautique – informatique.

L'offre de formation s'est beaucoup développée en une quinzaine d'années. Il y avait douze spécialités à la session 1988, soixante-dix spécialités et options à la session 2001 (tableau III). Celles qui ont été créées le plus récemment

sont les suivantes (la date indiquée est celle de la première session de baccalauréat) : Métiers de la sécurité : police nationale ; Plasturgie (1999) ; Exploitation des transports ; Logistique ; Réalisation d'ouvrages chaudronnés et de structures métalliques ; Technicien vente conseil en animalerie (2000) ; Étude et définition de produits industriels ; Traitements de surfaces (2001) ; Métiers de la mode et industries connexes – productique ; Métiers du pressing et de la blanchisserie ; Productions aquacoles (2002) ; Conduite et gestion de l'élevage canin et félin (2003).

L'examen du baccalauréat professionnel

Créé par le décret n° 85-1267 du 27 novembre 1985 (*JO* du 1^{er} décembre 1985), le baccalauréat professionnel est régi par le décret n° 95-663 du 9 mai 1995 modifié (*JO* du 10 mai 1995, du 25 septembre 1996, du 22 mai 1997 et du 28 octobre 2001). C'est un diplôme national conférant le grade universitaire de bachelier et attestant que son titulaire est apte à exercer une activité professionnelle hautement qualifiée. Il se décline en spécialités, éventuellement décomposées en options.

L'examen est préparé soit par la voie scolaire, soit par la voie de l'apprentissage, soit par la voie de la formation professionnelle continue. La durée de référence de la formation est déterminée selon la voie de la formation. Elle peut être réduite ou allongée selon le cursus du candidat, ses compétences et son expérience professionnelle par une procédure dite de « positionnement ».

Pour se présenter à l'examen, il faut soit avoir suivi la formation y conduisant, soit justifier de trois ans d'activité professionnelle dans un emploi de niveau V, en rapport avec la finalité de la spécialité postulée.

L'examen comporte sept épreuves obligatoires : trois épreuves relèvent des enseignements professionnels, l'une d'entre elles évalue la période de formation en milieu professionnel, les quatre autres relèvent des enseignements généraux. Le candidat peut choisir de présenter une épreuve facultative dont seuls les points supérieurs à 10 sur 20 sont pris en compte par le jury pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme. Par exemple, pour le baccalauréat professionnel Vente – représentation, les épreuves sont :

- E1 : épreuve scientifique et technique, avec trois unités ou sous-épreuves : Organisation et gestion de l'activité commerciale, Cadre économique et juridique de l'activité professionnelle, Mathématiques ;
- E2 : épreuve de communication orale en situation de vente ;

- E3 : épreuve prenant en compte la formation en milieu professionnel ;
- E4 : épreuve de langue vivante ;
- E5 : épreuve de français – histoire-géographie, avec deux unités ou sous-épreuves : français, histoire-géographie ;
- E6 : épreuve d'éducation artistique – arts appliqués ;
- E7 : épreuve d'éducation physique et sportive ;
- épreuve facultative : langue vivante.

Selon son statut (scolaire, apprentis, formation continue), le candidat présente l'examen sous la forme globale ou progressive. En forme globale, il présente l'ensemble des épreuves lors d'une même session. En forme progressive, il peut choisir la ou les épreuves ou sous-épreuves qu'il présentera lors d'une même session. Selon les cas, les candidats passent leur examen en au moins trois épreuves évaluées par contrôle en cours de formation et au moins une épreuve « ponctuelle » (les connaissances sont évaluées le jour de l'examen), par contrôle en cours de formation pour la totalité des épreuves, ou en sept épreuves ponctuelles.

Le diplôme est délivré au candidat ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20. Un certificat de fin d'études professionnelles secondaires (CFEPS) est délivré au candidat qui a obtenu une moyenne générale au moins égale à 8 sur 20. Contrairement aux baccalauréats général et technologique, il n'y a qu'un groupe d'épreuves, c'est-à-dire aucun rattrapage à l'oral. Des épreuves de remplacement sont organisées au mois de septembre pour les candidats dont l'absence aux épreuves du mois de juin a été justifiée. Un candidat ajourné peut conserver le bénéfice des notes supérieures à 10 sur 20 obtenues aux épreuves ou sous-épreuves. La durée de validité d'un bénéfice est de 5 ans à compter de la date d'obtention de la note.

